

Observatoire de la formation

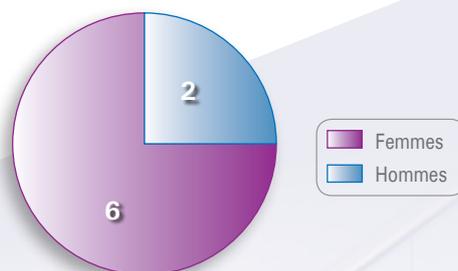
41^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires

A retenir

- La 41^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires (DSP) est entrée en formation le 3 octobre 2011 ;
- Elle est composée de 8 élèves, dont une majorité de femmes ;
- La moyenne d'âge est de 27,5 ans ;
- Tous les élèves sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4 ;
- Les élèves ont trois attentes principales vis-à-vis de la formation : recevoir des enseignements en management, des enseignements relatifs à la gestion des situations d'urgence et rencontrer des professionnels.

Structure par sexe – Effectifs

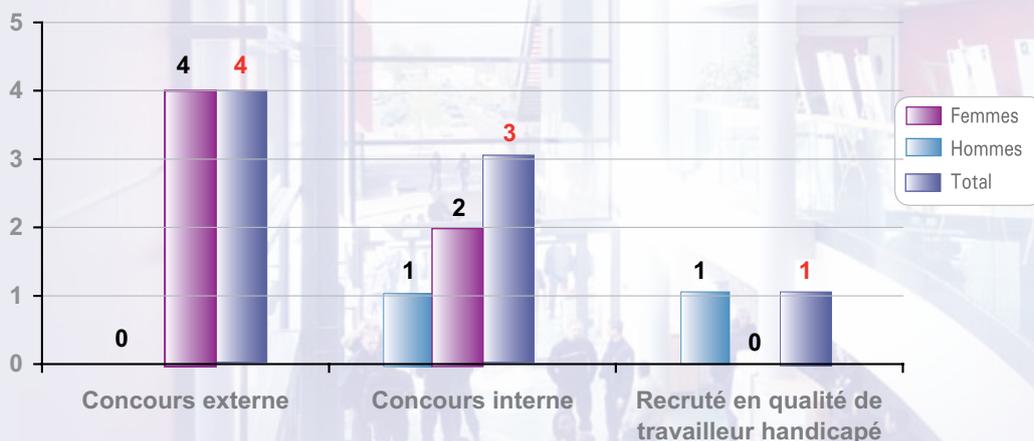
Si l'effectif d'élèves est considérablement réduit par rapport à la 40^{ème} promotion (où il était de 26), le ratio hommes/femmes est, en revanche, inchangé. On compte 6 élèves de sexe féminin pour 2 hommes.



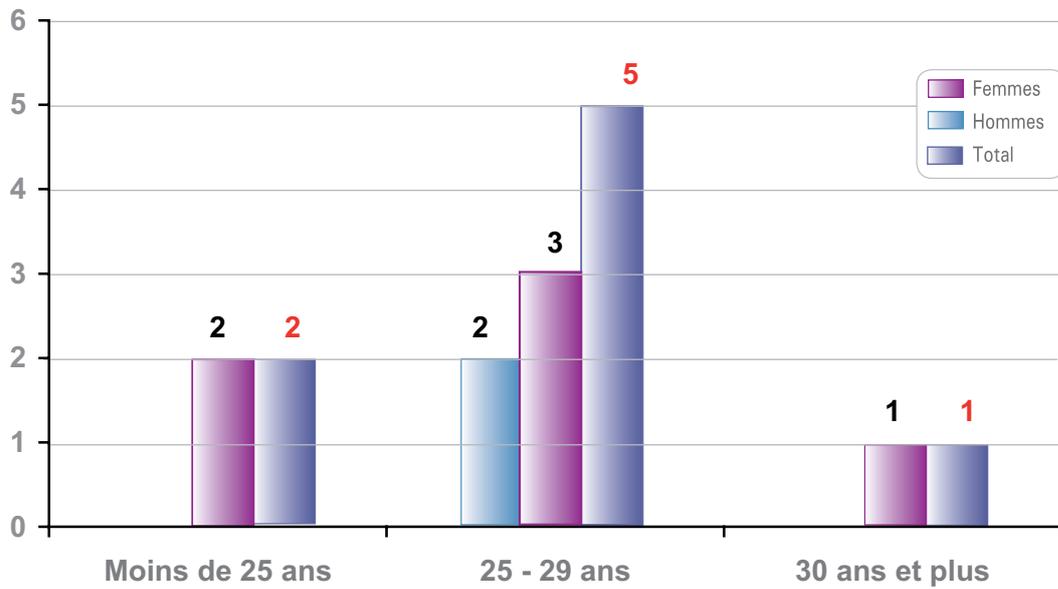
Modalités d'entrée – Effectifs

Il existe trois voies pour intégrer la formation de DSP : le concours externe (4 élèves), le concours interne, ouvert aux personnels qui travaillent au sein de la fonction publique depuis au moins 4 ans (3 élèves) et, enfin, un recrutement sans concours réservé aux per-

sonnes ayant le statut de travailleur handicapé (1 élève). Parmi les élèves recrutés par concours interne, un seul servait déjà au sein de l'administration pénitentiaire, en tant que personnel d'insertion. Les deux autres élèves sont issus de l'éducation nationale.



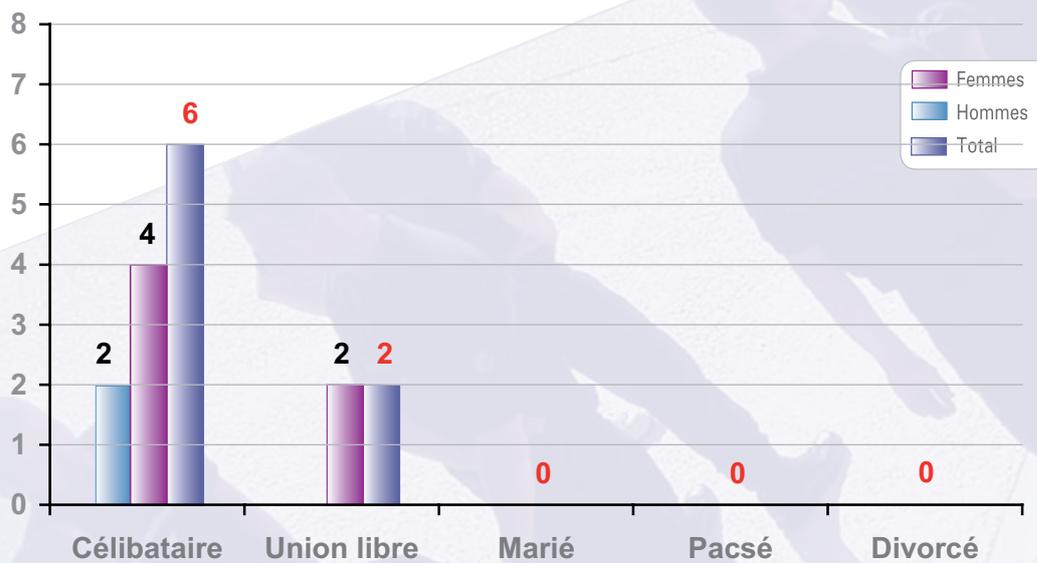
Répartition des élèves par sexe et par âge – Effectifs



L'âge moyen des élèves, 27,5 ans, est inférieur à celui des promotions antérieures qui est habituellement proche de 29 ans.

L'élève le plus jeune a 23 ans, contre 34 ans pour le plus âgé.

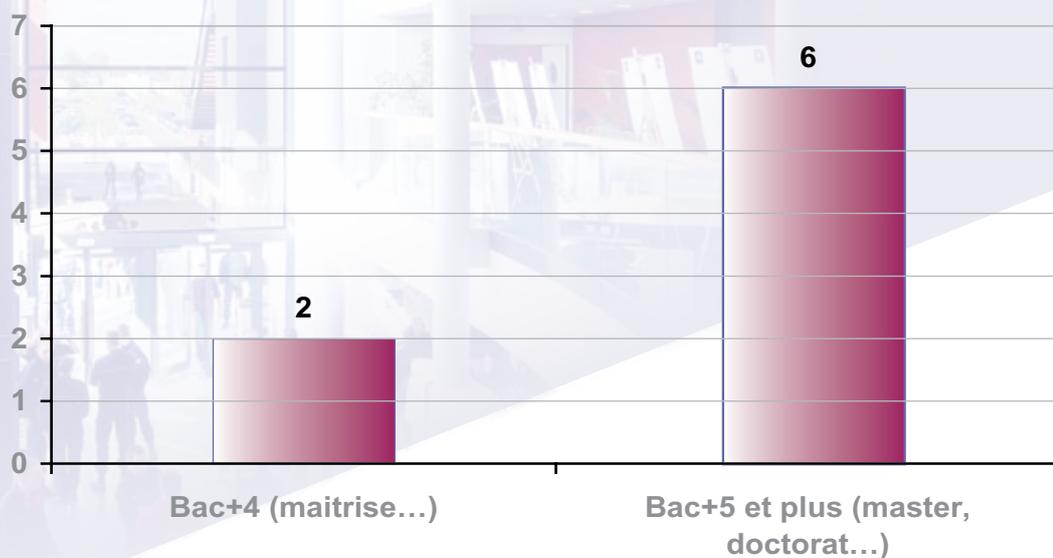
Situation matrimoniale - Effectifs



Les situations matrimoniales sont beaucoup moins variées que d'ordinaire. Ainsi, la plupart des élèves sont célibataires (6). Les 2

autres sont en union libre, aucun n'étant marié, pacsé ou divorcé.

Diplômes et spécialités – Effectifs



Le niveau des diplômes est élevé, y compris parmi les élèves issus du concours interne. La majorité d'entre eux sont titulaires d'un bac+5. Aucun élève n'a un niveau inférieur au bac+4 (alors que le diplôme requis pour le concours externe est de type bac+3).

6 des futurs directeurs ont suivi un cursus en droit. Les 2 autres sont spécialisés dans les domaines « information et communication » et « défense publique, sécurité ».

Directions Interrégionales du concours – Effectifs

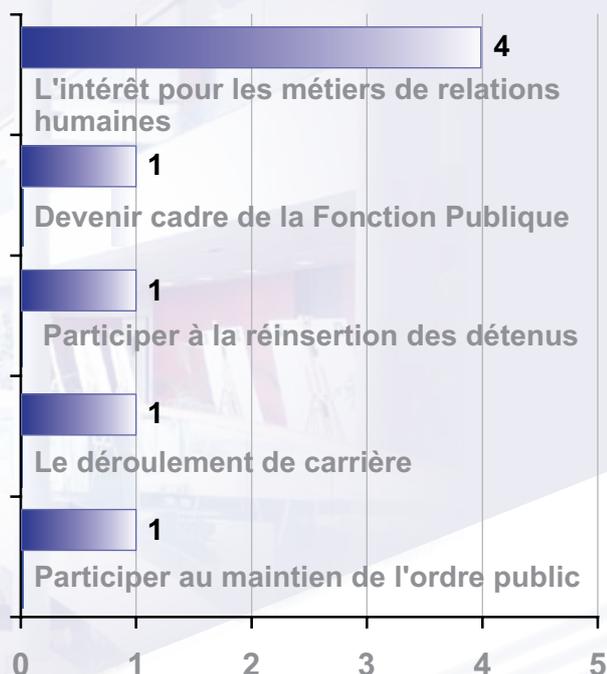


Seule la DISP de Paris compte plusieurs représentants (3 élèves dont 2 issus du concours externe, le troisième étant l'élève recruté en qualité de travailleur handicapé). Pas un élève n'est originaire

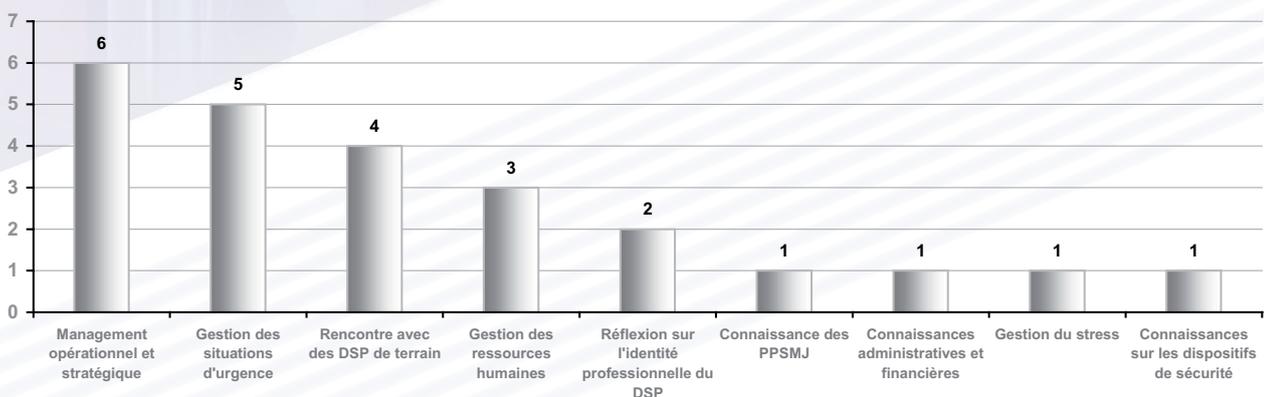
des DISP de Dijon, Marseille, la MOM ou Toulouse.

Première motivation à passer le concours de directeur pénitentiaire – Effectifs

Interrogés sur les raisons qui les ont poussés à intégrer l'administration pénitentiaire, les élèves expriment le plus souvent des motivations d'ordre professionnel : l'intérêt pour les métiers de relations humaines (4 suffrages), la réinsertion des détenus (1) et la participation au maintien de l'ordre public (1). 2 élèves avancent des motivations « utilitaires » : le déroulement de carrière (1) et devenir cadre de la fonction publique (1).



Attentes vis-à-vis de la formation – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les élèves ont été interrogés sur leurs principales attentes par rapport à la formation. Le domaine qui concentre le plus grand nombre d'attentes est le management. Ils sont en effet 6 sur 8 à souhaiter prioritairement une formation dans ce domaine. Avec 5 suffrages, la gestion des situations d'urgence est également un

domaine plébiscité. Par ailleurs, 4 élèves expriment le souhait de rencontrer des DSP de terrain, 3 veulent être formés à la gestion des ressources humaines et 2 aimeraient mener une réflexion sur l'identité professionnelle du DSP.

OCTOBRE 2011

41^{ème} promotion de directeurs des services pénitentiaires

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
 Rédaction : Nicolas BOUTIN, Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE
 Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Reprographie)



Enap
 École nationale
 d'administration
 pénitentiaire